

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 12

Séance du 13 novembre 2024
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 13 du
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 07/11/2024
Date de transmission : 18/11/2024
Date de mise en ligne : 20/11/2024

Présents :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRICH Vincent, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. CAPON Patrick (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

5^{ème} QUESTION

DSIL 2025 - Approbation du plan de financement relatif au projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking intercommunal situé rue de Michelfelden à Village-Neuf en vue de l'autoconsommation de l'électricité produite

(DELIBERATION n°2024-160)

Dans le cadre du Label Territoire Engagé Transition Ecologique et du Plan Climat-Air-Energie Territorial, le Conseil de Communauté a adopté une charte d'engagements Climat sur le mandat en juin 2021, actualisée en 2023, dont l'un des engagements est de mettre en œuvre une installation photovoltaïque par an.

En 2022, l'étude du potentiel du patrimoine de la collectivité a permis d'identifier 5 sites à fort potentiel pour les équiper d'ici à la fin du mandat, en fonction des budgets disponibles, dont celui situé rue de Michelfelden à Village-Neuf, et dont tous les bâtiments (piscine, COSEC, salle multisports, logements), propriétés de Saint-Louis Agglomération, sont reliés au même poste transformateur.

Le projet consiste à installer une structure métallique au-dessus du parking et à l'équiper de panneaux photovoltaïques afin d'autoconsommer l'électricité produite. Ces panneaux apporteront également de l'ombre aux véhicules stationnés.

En équipant d'une puissance totale de 337 kWc le parking (1170 m² de panneaux), par des ombrières photovoltaïques, le taux d'autoconsommation de l'électricité produite atteindrait ainsi les 95% et le taux d'autoproduction serait de 20%.

Le calendrier prévisionnel prévoit le lancement des procédures de marchés publics nécessaires au 1^{er} trimestre 2025 avec un début des travaux dès l'été 2025 lors des fermetures du collège et de la piscine. La mise en service de l'installation photovoltaïque est prévue pour l'automne 2025.

Le projet global est estimé à 870 000 € HT.

Afin d'équilibrer le plan de financement prévisionnel, un dossier de demande de DSIL 2025 est en cours de dépôt.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération serait ainsi le suivant :

DÉPENSES	MONTANT € HT	RESSOURCES	MONTANT € HT	%
Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques	322 450€	DSIL 2025	348 000€	40%
Fourniture et pose de structures ombrières métal et massifs fixation	272 600€	Région Grand Est Dispositif Climaxion	44 220€	5%
Autres frais (VRD, aménagement paysager)	105 400€	Collectivité européenne d'Alsace	87 000€	10%
Electricité	85 000€	<i>Sous-total aides publiques</i>	<i>479 220€</i>	<i>55%</i>
Maîtrise d'œuvre	68 250€			
CT, SPS, études préalables	16 300€	Autofinancement SLA	390 780€	45%
TOTAL	870 000€	TOTAL :	870 000€	100%

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le projet, son calendrier et son plan de financement prévisionnel tel que présentés ci-dessus ;
- d'approuver le dépôt d'un dossier de demande de DSIL 2025 afin d'équilibrer le plan de financement ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 15 novembre 2024

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

